
Demande de nettoyage des sous-sols selon les termes du contrat

Cannes Beach Renaissance <cannesbeach.association@gmail.com>

ven. 15 nov. à 12:50

À : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>, REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com>

Cc : <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

Monsieur Bruez, Monsieur Regaire,

Nous revenons vers vous concernant notre email du 31 octobre, resté sans réponse, concernant le nettoyage des sous-sols de la résidence Cannes Beach.

Comme mentionné précédemment, lors de notre rencontre avec M. Alexandre Lopez de l'entreprise ENL, il nous a été confirmé que les sous-sols n'ont pas été nettoyés depuis plus de neuf mois, malgré une obligation contractuelle d'entretien tous les trois mois. M. Lopez a également précisé que l'intervention de nettoyage ne peut se faire qu'à réception d'un ordre de mission émis par le syndic, en raison de la location de la machine, un coût pris en charge par la copropriété.

Nous vous demandons donc de bien vouloir transmettre cet ordre à ENL dans les plus brefs délais pour qu'ils puissent intervenir conformément au contrat. En l'absence de nettoyage trimestriel, nous insistons pour qu'au minimum, deux nettoyages annuels soient réalisés afin de garantir une propreté acceptable des espaces communs.

Actuellement, l'état des sous-sols exige une intervention urgente. Nous comptons sur votre réactivité pour remédier à cette situation.

Dans l'attente de votre réponse rapide et de l'action engagée.

Cordialement,

Emmanuel Da Silva*Association Cannes Beach Renaissance*

CANNES BEACH
RENAISSANCE

Résidence Cannes Beach XC09

11, Avenue Pierre Semard - 06150 CANNES

cannesbeach.association@gmail.com

Tel. 06.03.75.45.40

www.cb-rennaissance.fr

[Texte des messages précédents masqué]